

COVID-19

Interrogations sur les conséquences sur la santé mentale des travailleurs français

En pleine période de deuxième confinement, les résultats d'une grande enquête sur les conditions de travail et les pratiques addictives des travailleurs français pendant et après le premier confinement ont été dévoilés fin novembre. Sans être alarmants, les chiffres appellent à la vigilance et à la mise en place de mesures d'anticipation.



© Philippe Costano pour l'INRS/2020

TÉLÉTRAVAIL, TRAVAIL SUR SITE, confinement, déconfinement, chômage partiel, autorisation spéciale d'absence... Depuis la mi-mars et le premier confinement, les situations de travail des salariés français ont été très variées. Et, pour beaucoup, elles ont évolué en fonction des périodes, s'enchaînant au gré des restrictions sanitaires décidées par les autorités. Ces modifications dans les habitudes de travail, dans les organisations, dans les rythmes ne peuvent pas *a priori* être dénuées de conséquences. C'est ce qu'a cherché à savoir la Mildeca (mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) en lançant en septembre 2020 une vaste enquête réalisée auprès d'environ 4 000 salariés et agents publics. Objectif : mesurer l'évolution des conditions de travail des salariés en France en période d'épidémie de Covid-19 et celle des consommations de substances psychoactives.

Les résultats de ce sondage réalisé par Ipsos à la demande de la mission interministérielle et de ses partenaires (*lire l'encadré Repères ci-contre*) sont pour le moins contrastés. Si l'état psychique des travailleurs français a été clairement atteint par la crise, la consommation de substances psychoactives ne suit pas l'évolution qui aurait pu être imaginée puisque, en fonction des produits, les consommations peuvent être tant à la hausse qu'à la baisse.

Côté ressenti personnel, c'est l'augmentation du stress par rapport à la période précédant le premier confinement qui ressort, exprimée par 34% des personnes interrogées. La plupart déclarant une hausse de leur charge de travail, de leurs horaires, ou de leurs objectifs de performance. Ensuite vient le sentiment d'isolement, notamment par rapport à leurs collègues de travail, qui est partagé par 31% des répondants. 13% ont déclaré un état de santé dégradé (en particulier

les agents de la fonction publique hospitalière). Il est à noter que les réponses sont peu différentes, que les répondants soient en télétravail ou en travail sur site.

Augmentation, diminution et arrêt

C'est en termes de consommation de substances psychoactives que les résultats peuvent être les plus surprenants. On n'assiste pas à une explosion de ce phénomène, plutôt même à une modération dans certains cas. La consommation d'alcool reste élevée puisqu'elle concerne 65% des salariés et agents, mais rien n'indique qu'elle ait augmenté durant la crise. En revanche, le tabac, lui, est en hausse de 30% mais on constate dans le même temps que 12% des fumeurs déclarent avoir diminué leur consommation et 5% auraient arrêté. Mêmes chiffres pour le vapotage.

La tendance est identique pour les médicaments psychotropes : les salariés ont augmenté leur consommation de 20%, mais ils sont 11% à déclarer une diminution des prises et 7% à avoir arrêté. En termes de cannabis, la tendance est clairement à la baisse avec 30% des consommateurs qui affirment avoir réduit, voire arrêté leur usage. La mauvaise nouvelle vient des nouveaux consommateurs puisque 5,2% de l'ensemble des répondants déclarent avoir consommé de l'alcool durant cette période (4,3% pour les médicaments psychotropes) alors qu'ils ne le faisaient pas avant.

Le lien entre conditions de travail et conduites addictives semble confirmé par l'enquête. Si plus des trois quarts des travailleurs (à distance ou sur site) portent un regard globalement positif sur la période écoulée, 75% des répondants évoquent les conditions de travail comme facteurs d'augmentation des consommations (36% pour les conditions de vie au foyer). Le stress et l'isolement ressentis durant et même après le confinement ainsi que l'évolution de la charge de travail sont clairement mis en cause par les personnes qui ont déclaré une consommation à la hausse.

Tous ces résultats ouvrent de nombreux champs de réflexion et d'action pour les employeurs et pour les pouvoirs publics. Si ce type de situation tendait à se prolonger ou à se renouveler, les conséquences pourraient s'aggraver en termes d'impacts sur la santé des salariés français. Il apparaît nécessaire pour l'ensemble des acteurs du monde du travail de mettre en place des mesures pour anticiper l'organisation du travail et ses conditions de réalisation, en adaptant la charge de travail et les objectifs aux situations particulières. ■ A. C.



REPÈRES

> PARTENAIRES

- de la Mildeca pour l'enquête :**
- **Anact : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail ;**
 - **Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;**
 - **Coact : Conseil d'orientation des conditions de travail ;**
 - **INRS : Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;**
 - **OFDT : Observatoire français des drogues et des toxicomanies ;**
 - **Santé publique France.**